

COMMUNICATION A LA PRESSE

Luxembourg, le 2 décembre 1997
13135/97 (Presse 384)

***OUVERTURE DE NEGOCIATIONS ENTRE L'UNION EUROPEENNE ET
L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE***

Le 2 décembre 1997 a eu lieu à Luxembourg l'ouverture des négociations entre, d'une part, les Etats membres de l'Union européenne et la Commission européenne et, d'autre part, l'Agence Internationale de l'Energie Atomique en vue de conclure trois accords sur le renforcement du système d'inspection de la non-prolifération des armes nucléaires. L'objectif du renforcement du système existant des garanties de l'AIEA consiste à lui permettre à l'avenir de détecter les activités clandestines permettant cette prolifération.

La négociation qui a débuté le 2 décembre 1997 prévoit la conclusion de ces trois accords additionnels aux accords existants concernant les treize Etats membres de l'Union européenne non dotés d'armes nucléaires, la France et le Royaume-Uni.

L'Union européenne exprime le souhait que son initiative serve d'exemple aux autres pays, afin qu'ils concluent également de tels accords additionnels avec l'AIEA.